



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL
Collège Jean de La Bruyère
Comité départemental d'Indre-et-Loire de Handball
DOSSIER DE CANDIDATURE 2017-2018

A retourner

Avant le mardi 2 mai pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème}

Avant le mardi 9 mai pour les élèves de CM2 et de 6^{ème}

Au Secrétariat du Collège Jean de La Bruyère- 3, avenue de Roubaix- 37100 TOURS

E-mail : ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

Rappel : journées portes ouvertes de l'établissement le vendredi 28 à partir de 16h00 et le samedi 29 avril de 9h00 à 12h00 (possibilité de déposer les dossiers de candidatures)

Les journées de détection se dérouleront le

Mercredi 10 mai 2017

15H00 – 16H30 : Elèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Mercredi 17 mai 2017

15H00 - 16H30 : Elèves de CM2 et de 6^{ème}

COMPLEXE SPORTIF GUY DRUT

Gymnase communautaire

Rue de la Croix de Périgourd

37540 ST CYR SUR LOIRE

(POSSIBILITE DE PRENDRE UN CAR DEVANT LE COLLEGE A 14H30, RETOUR VERS 17H00)

Constitution du dossier : il comprend obligatoirement

- Fiche d'inscription à la journée de détection
- Fiche de renseignements scolaires
- Fiche de renseignements sportifs
- Photocopie des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

Claude LICZKOWSKI

Principal du collège Jean de La Bruyère

Tel : 02 47 54 12 43 - ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

Jérôme AUCLERC

Sébastien BARRAULT

CTF 37, responsable entrainements section sportive
Tel : 07.71.24.84.35 - jerome.auclerc@centre-handball.com

Professeur d'E.P.S, coordonnateur section sportive
Tel : 02.47.54.12.43 - sebastien.barrault@ac-orleans-tours.fr



PRESENTATION DE LA SECTION SPORTIVE

- Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive proposée par l'établissement, tout en suivant une scolarité normale .
- Les sections sportives scolaires permettent la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou dirigeants. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.

1/ OBJECTIFS GENERAUX

- Permettre à des jeunes sportifs motivés par le handball de pratiquer plus fréquemment dans des conditions sportives et scolaires adaptées.
- Permettre aux élèves de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.
- Confronter les élèves à une rigueur et un investissement permettant de se placer dans des conditions de réussite scolaire et de progrès sportifs.

2/ COMPETENCES A ACQUERIR

- Améliorer les conduites motrices spécifiques au handball.
- Favoriser l'appropriation d'une culture handball (aspects technico-tactiques individuels et collectifs).
- Acquérir des connaissances et construire des compétences qui dépassent la simple pratique de joueur (travail en groupe, arbitrage, managérat, organisation de rencontres, d'évènements).
- Participer à la dynamique de leur club et de l'association sportive du collège (arbitrage, engagement sur d'autres activités).
- Apprendre à se connaître pour aller vers une gestion physique de plus en plus autonome.

3/ LES CONDITIONS D' ADMISSION

Sportives	Scolaires	Médicales
<ul style="list-style-type: none"> • Réussir les tests sportifs de recrutement. • Disposer d'une licence fédérale pour participer aux compétitions au sein de son club • (obligatoire seulement pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}). • Participer aux compétitions organisées dans le cadre de l'Association Sportive du collège (obligatoire pour tous les élèves). 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un avis favorable du jury d'admission après les tests sportifs de recrutement et l'examen du dossier scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter un certificat médical attestant la non-contre-indication à la pratique du handball dans le cadre de la section sportive scolaire ainsi qu'un électrocardiogramme après l'admission définitive. (Certificat fait obligatoirement par un médecin du sport).

FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE

CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ENSEIGNEMENT

- ❖ La coordination de la section sportive est assurée par Monsieur Barrault, professeur d'EPS.
- ❖ Le suivi scolaire est assuré conjointement par le coordonnateur, le Chef d'établissement et la Conseillère Principale d'Education.
- ❖ Dans le cadre d'un partenariat avec le comité départemental de handball, le suivi sportif et la responsabilité des entraînements sont assurés par Monsieur Auclerc, éducateur sportif et conseiller technique fédéral de handball.
- ❖ Le comité départemental d'Indre et Loire met à disposition 1 ou 2 autres éducateurs sportifs pour assurer l'entraînement des élèves.

FONCTIONNEMENT SPORTIF

- ❖ Les entraînements sportifs se déroulent au gymnase Guy Drut situé à Saint Cyr sur Loire et à la halle Monconseil à Tours.
 - Les benjamins (6^{ème} et 5^{ème}) s'entraînent le mardi et le jeudi de 16h00 à 17h30.
 - Les minimes (4^{ème} et 3^{ème}) s'entraînent le lundi, le jeudi de 16h00 à 17h30 et le mercredi de 14h30 à 16h30 avec les joueurs du St Cyr Touraine Agglomération Handball.

- ❖ Le transfert du collège aux différents gymnases se fait en car pour le gymnase Guy Drut et en tramway pour la halle Monconseil (trajet inférieur à 10mn).

- ❖ En parallèle des rencontres amicales, le joueur participe aux championnats et aux rencontres organisées dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

La licence UNSS est donc obligatoire (20 euro pour l'année).

- ❖ La capacité à organiser des rencontres, les aptitudes à arbitrer font partie intégrante des objectifs de la section sportive handball.

- ❖ Tous les élèves de la section sportive sont formés aux gestes de premiers secours et obtiennent le Certificat de Prévention et Secours Civiques N 1 (PSC 1) en classe de quatrième ou de troisième.

- ❖ Les joueurs ayant un potentiel sportif et scolaire de bon niveau peuvent postuler au concours de recrutement pour intégrer en classe de 3^{ème} le Centre d'Entraînement Régional de Chartres pour les garçons et Orléans pour les filles (Parcours d'Excellence Sportive Regional).

- ❖ **Tous les élèves repassent obligatoirement les tests de détection à la fin de chaque année scolaire pour juger des progrès accomplis. La commission d'admission décidera d'une éventuelle poursuite en section sportive scolaire.**

RESULTATS ET SUIVI DE LA SECTION SPORTIVE

- ❖ Les résultats (titres départementaux et académiques) sont consultables sur le site de l'établissement : <http://clg-la-bruyere-tours.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>



FICHE DE RENSEIGNEMENTS
SCOLAIRES

Nom : Prénom : Date
de naissance : Lieu : Département : Adresse
des parents (ou du représentant légal) :
Madame – Monsieur :
.....
Tél. dom. : E-mail :
Profession du père : Tél. portable :
Profession de la mère : Tél. portable :
Tél. portable enfant :

SITUATION SCOLAIRE ACTUELLE
2016-2017

Nom de l'établissement :
Adresse :
..... Tel.
Classe suivie : Langue vivante 1 :
Langue vivante 2 :

SITUATION SCOLAIRE PROCHAINE
2017-2018

Nom de l'établissement : **Collège Jean de la Bruyère**
Adresse : 3, avenue de Roubaix - 37100 TOURS
Classe demandée : Langue vivante 1 :
Langue vivante 2 :

Régime demandé : Demi-pensionnaire Externe Interne (cochez le choix souhaité)

ATTENTION : pour une candidature à l'internat, ne pas oublier de demander ou de télécharger sur le site de



FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM : Prénom :

CLUB : Niveau du club

Nom de l'entraîneur : Poste du joueur

Taille : Poids : Droitier/Gaucher

Nombre d'entraînements par semaine

AVIS DE L'ENTRAINEUR DU CLUB

Aptitudes du joueur :

.....

.....

.....

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS

.....

.....

.....

Les tests porteront sur l'évaluation des :

- qualités physiques
- qualités motrices
- potentialités en jeu

A l'issue de ces journées, deux listes seront établies :

- 1°) Joueurs éliminés en activité handball.
- 2°) Joueurs retenus **sous réserve d'acceptation du dossier scolaire** en fonction des places disponibles.

Fin mai 2017 : Commission d'admission définitive avec étude des dossiers scolaires et demandes d'internat. Tous les candidats seront informés individuellement des résultats définitifs.

Attention : les élèves dont le collège Jean de La Bruyère ne fait pas parti de leur secteur (carte scolaire) ou qui sont scolarisés dans un établissement privé sous contrat doivent impérativement demander une dérogation le plus rapidement possible



LA JOURNEE DE DETECTION



Je, soussigné(e) :

demeurant à :

demande la participation de mon fils /ma fille à la journée de recrutement de la section sportive scolaire de handball en qualité de joueur / de joueuse :

NOM : Prénom : date

et lieu de naissance : Nom,

adresse et n° de téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence :

M : Tél. :

adresse :

.....

N° de sécurité sociale des parents :

- Je déclare que mon enfant est couvert par une police d'assurance contre les accidents.
- Je dégage, par la présente, les responsables de la journée de recrutement, le comité départemental d'Indre-et-Loire et le collège Jean de la Bruyère de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que pour ceux qu'il pourrait subir pendant les différentes activités de cette journée, ainsi qu'au cours des déplacements occasionnés.
- J'autorise le responsable à prendre toute mesure d'urgence, en cas d'accident ou de maladie grave, à faire transporter mon fils dans un établissement hospitalier le plus proche pour y recevoir des soins ou subir toute intervention chirurgicale jugées nécessaires par le médecin.
- Je note que mon fils/ma fille se présentera à cette journée muni(e) de sa licence fédérale ou UNSS ou bien d'un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique du handball.

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :